

Coronavirus : le « surconfinement » des personnes privées de liberté

Emmanuelle Lucas et Ludovic Séré le 02/04/2020 à 07:49

Ceux qui vivaient dans un lieu fermé avant la crise sanitaire se retrouvent confinés loin des regards. La crise sanitaire oblige les établissements qui les accueillent à revoir leur mode de fonctionnement et en révèle les failles.



Une recrudescence des agressions physiques se fait sentir depuis l'annonce, le 17 mars, de la fermeture des parloirs. / Laurent Hazgui/Divergence

► Dans les prisons, le risque d'une hécatombe

Les mots sont durs mais se veulent l'écho de la détresse ressentie dans beaucoup de prisons françaises. Ils sont de Karim Mokhtari, directeur de l'association 100 Murs et ancien détenu lui-même. « *Souvent, les détenus ont le sentiment d'être les déchets de la société car tout le monde se fout de leur sort, lâche-t-il. Mais maintenant, la crainte, c'est que la poubelle se transforme en fosse commune.* »

→ EN DIRECT. [Coronavirus : la France entre dans son 17e jour de confinement](#)

À ce jour, des cas avérés de Covid-19 sont apparus dans 19 établissements. Là, des détenus sont placés à l'isolement par mesure de sécurité sanitaire, et les conditions d'hygiène inquiètent tout particulièrement. *« Ne me parlez pas de masques ou de gels hydroalcooliques, râle un détenu. C'est tout juste si nous avons du savon. »*

À la prison de Bois d'Arcy, la gestion des soins s'est vue totalement réorganisée depuis le confinement. *« Nous limitons l'accès au service médical afin d'éviter que des groupes se forment dans la salle d'attente, explique Béatrice Carton, présidente de l'Association des professionnels de santé exerçant en prison (Apsep). Nous supprimons les consultations de suivi, comme les soins dentaires, pour une meilleure fluidité. »*

→ ENTRETIEN. [Adeline Hazan : « On peut s'inquiéter du risque de mutineries en prison »](#)

Surtout, elle remarque une recrudescence des agressions physiques depuis l'annonce, le 17 mars, de la fermeture des parloirs. Mesure sanitaire nécessaire, réclamée par les syndicats de surveillants pénitentiaires et comprise par une majorité de détenus, elle signifie néanmoins la coupure du lien avec les proches, comme l'arrêt de l'entrée de certaines substances. *« Cela crée beaucoup de tensions, beaucoup d'énerverment, raconte un détenu. On se jette sur le téléphone pour joindre nos proches, on ne reçoit pas le courrier... »*

[Le Covid-19 met les prisons sous vive tension](#)

Des incidents ont éclaté dans plusieurs établissements, avec des refus de réintégrer les cellules. Des cellules de neuf mètres carrés, à partager avec un ou deux codétenus 22 heures et 30 minutes par jour, depuis que toutes les activités ou formations ont été interdites. Cette crise sanitaire jette une lumière crue sur la surpopulation carcérale. Ce sont

5 000 détenus en fin de peine qui sont ainsi en train d'être relâchés prématurément pour « *désengorger les prisons* ».

« *Nous le martelons depuis des années, s'agace François Bes, de l'Observatoire international des prisons (OIP), mais la situation sanitaire aggrave le besoin d'avoir recours à des peines alternatives.* » Pour rappel, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), par un arrêt du 30 janvier, a condamné la France pour les conditions inhumaines et dégradantes de ses établissements pénitentiaires.

► En psychiatrie, la « double peine »

Au sein des hôpitaux psychiatriques, l'idée même de demander à des patients d'être confinés dans leur chambre n'allait pas de soi. Mais elle est devenue une réalité, pour ceux en tout cas qui présentent des symptômes de coronavirus. « *Nos bâtiments, l'ensemble de notre prise en charge est conçue pour organiser une vie communautaire, explique le docteur Catherine Boiteux, cheffe de pôle à l'hôpital Sainte-Anne. L'idée est de laisser nos patients déambuler le plus librement possible pour leur permettre de recréer du lien car c'est cela que nous soignons.* »

De fait, les chambres ne sont pas adaptées, déplore le médecin. Elles n'ont pas de télévision. On ne peut pas non plus y diffuser de musique. « *Les patients se retrouvent donc complètement inoccupés, car en plus ils lisent très peu du fait de problèmes de concentration* », témoigne-t-elle encore. Dès lors, que faire ? « *Nous adapter comme nous pouvons* », répond le docteur Boiteux.

→ À LIRE. [Coronavirus, confinement... Les réponses à vos questions](#)

Car l'isolement est parfois très mal ressenti par des patients qui n'en saisissent pas toujours le sens. « *Certains connaissent déjà l'isolement psychiatrique, qu'ils ont pu vivre lors de crises aiguës de la maladie, ajoute-t-elle. Ils ont l'impression qu'on les punit lorsque l'on parle d'isolement.* » D'autres ne le comprennent pas à cause du retard mental associé à leur trouble psychique. D'autres encore ne parlent pas français.

Une « *double peine* », selon le docteur Marie Rose Moro, cheffe de la Maison de Solenn, qui insiste sur « *le double enfermement* » imposé à ses jeunes patients. Les vingt adolescents que son service accueille n'ont plus droit aux visites, et ce malgré « *l'ADN* » de ce lieu ouvert sur l'extérieur. Certains sont très perméables au climat anxiogène causé par l'épidémie. « *Pour des jeunes qui n'ont déjà pas très envie de vivre, il est très compliqué de constater que la réalité dépasse leurs angoisses personnelles.* »

Mais parfois, constate aussi la psychiatre, ses jeunes patients sont mieux armés que beaucoup pour supporter la période, comme elle l'a constaté au cours d'une récente séance. « *Ils m'ont expliqué avoir tous déjà fait l'expérience du confinement parce que leur maladie les coupe du monde. Parce qu'ils sont stigmatisés, parce que les symptômes eux-mêmes peuvent conduire à l'isolement. Du coup, ils expliquent comment s'adapter : développer une forme d'intériorité, s'intéresser à ses pensées, être bienveillant avec celles-ci.* »

► Dans les foyers, l'apprentissage de la distance

Dans les foyers de l'Aide sociale à l'enfance, afin de prévenir la propagation du virus, toutes les sorties sont suspendues. Même pour aller voir ses parents, quand le juge l'y autorise pourtant. « *Le confinement ne doit pas devenir un enfermement* », alerte Jérôme Valante, directeur de deux foyers et d'un service de soutien à domicile en Moselle.

Comment faire dès lors pour maintenir le lien nécessaire avec eux ? La question est épineuse, notamment pour les plus jeunes. « *Nous accueillons des enfants dès 3 ans. À cet âge-là, c'est très long de ne pas voir sa mère pendant un mois*, reprend le directeur. *Pour les parents aussi, ça peut créer des frustrations. J'ai dû refuser à certains de venir déposer un cadeau d'anniversaire pour leur enfant.* »

Confinement : la protection de l'enfance face à une situation inédite

L'ambiance semble pourtant calme dans les foyers. Et la crise pourrait même permettre de tirer certaines leçons utiles. « *Peut-être est-on en*

train de trouver de nouveaux modes de prise en charge, plus doux pour les enfants », estime en tout cas Julie Péchalrieux, directrice de la Maison des enfants de l'Ain. La question du maintien du lien avec les parents a dû, notamment, être repensée.

« *Les enfants sont très partants pour des vidéos, des messages, ce qui nous semble porteur pour l'avenir* », explique-t-elle. Dans les établissements qu'elle gère, « *certain sont même plus apaisés que d'habitude, ajoute-t-elle, ils sont peut-être soulagés de ne plus avoir de visites obligatoires à rendre à leurs parents* ». « *Nous avons moins de fugues que d'habitude chez les ados* », confirme de son côté Jérôme Valente qui n'avance pas de raison unique au phénomène.

Assurer un lien à distance avec les familles a néanmoins ses limites. Les travailleurs sociaux chargés de faire appliquer les mesures d'aide éducative à domicile décidées par le juge travaillent désormais par téléphone. Mais parfois, personne ne répond aux appels, comme dans le secteur de Julie Péchalrieux. « *Nous sommes donc allés sonner chez cette famille et on ne nous a pas ouvert. Nous avons fait un signalement au procureur.* »

Malgré ces difficultés, lourdes de conséquences potentielles, les professionnels de la protection de l'enfance tentent de donner de l'air aux enfants confinés et « *à leur offrir de petites parenthèses d'insouciance* », souligne Jérôme Valente. Tous les moyens sont bons, du concours de blagues entre les foyers du département ou concours de photos à une « *gazette du confinement* » qui a vu le jour dans le réseau de familles d'accueil.

Emmanuelle Lucas et Ludovic Séré